

Brest, le mardi 12 novembre 2024

Objet : Demande de protection fonctionnelle suite aux propos publics de Nicolas Sarkozy.

Monsieur le Recteur,

Le SNUDI FO 29 est abasourdi par le caractère honteux des affirmations de Monsieur Sarkozy lors de la conférence « Les rencontres de l'avenir » le 8 novembre à Saint Raphaël dans le Var.

«Le statut du professeur des écoles (...) c'est 24 heures par semaine (...) six mois de l'année (...) Entre les vacances et les week-ends...», a poursuivi l'ancien président. «Alors je sais bien, il faut préparer les cours... Maternelle, grande section ?», a-t-il ironisé, provoquant les rires de l'assemblée. Je sais qu'il faut corriger les copies et je sais que c'est un boulot difficile d'être enseignant, mais il faut dire la vérité maintenant, nous n'avons pas les moyens d'avoir un million d'enseignants. ».

Ces propos tenus lors d'un événement public accueillant 10 000 personnes chaque année ont été relayés sur les réseaux sociaux notamment par BFM TV. Les organisateurs de « Les rencontres de l'avenir » indiquent accueillir « d'éminentes personnalités du monde intellectuel, économique et politique pour réfléchir à l'avenir » et que « les maîtres-mots des échanges sont convivialité, rigueur intellectuelle et confiance dans l'avenir. »

Dans ce contexte, les affirmations erronées de Monsieur Sarkozy stigmatisant de prétendus avantages inconsiderés des professeurs des écoles liés à leur statut nous apparaissent d'autant plus inadmissibles et injurieuses. A l'heure où les nombreuses fiches SST témoignent que la profession est déconsidérée, surexposée aux menaces, qu'elle doit faire face aux agressions physiques par des familles, par des élèves, qu'elle subit des campagnes d'injures sur les réseaux sociaux, penser que de tels propos prononcés de façon publique, par un président, n'aient pas de conséquences sur le rapport entre les professeurs des écoles et les publics auxquels ils s'adressent, élèves, parents, collectivités territoriales, partenaires est irresponsable. Il serait certainement opportun que Monsieur Sarkozy prenne une classe de maternelle pendant 24h, seul et non accompagné, pour un salaire moyen de 450 € la semaine afin qu'il fasse le ratio bénéfice/coût, qu'il découvre la réalité de la classe, le temps de travail effectif, qu'il comprenne l'enjeu de la profession dans ses missions d'instruction, d'élévation sociale, de protection de l'enfance, sans moyens suffisants pour y parvenir, tout en subissant régulièrement des remises en cause.

Ces attaques prononcées par un ancien président relayées sur les réseaux sociaux, ont d'ores et déjà entraîné un préjudice moral. Elles ne sont pas anodines, elles cautionnent un climat de défiance néfaste vis-à-vis des professeurs des écoles et peuvent renforcer les réactions agressives que subissent déjà ces agents publics.

Voilà pourquoi, le SNUDI FO 29, au nom des professeurs des écoles stigmatisés de façon publique, vous demande, Monsieur le Recteur, la mise en œuvre de la protection fonctionnelle afin que soient engagées toutes les actions permettant d'apporter un démenti des propos, des excuses publiques, la protection vis à vis des potentielles conséquences, ainsi que la réparation de tous les préjudices subis du fait de la stigmatisation de l'ensemble des professeurs des écoles par Monsieur Sarkozy.

Le SNUDI FO 29 vous remercie pour votre attention et vous prie de recevoir, Monsieur le Recteur, l'assurance de ses respectueuses considérations.

Céline CHOPIN, secrétaire départementale du SNUDI FO 29

